

LA VISITE EN CORSE DE LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MER

Ségolène Royal installe le parc naturel marin du Cap Corse

L'actualité

GHISONACCIA
Nouveau centre
de secours

P. 3



ENTRETIEN
J.M. Ciabrini

P. 4

COUTELLERIE
Une filière
d'excellence

P. 15



La ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, Ségolène Royal vient d'installer officiellement le parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate. Cette zone protégée s'étend sur 6.830 km2 autour du Cap Corse et du nord-ouest de l'île, jusqu'à la Balagne.

AMBIENTE. "C'est un évènement très important grâce à la dynamique tout à fait originale issue de l'articulation entre la collectivité territoriale, les services de l'Etat, les scientifiques, les professionnels de la mer" a déclaré Mme Royal à la presse. Elle a notamment signé un décret d'extension de la réserve naturelle à cinq îlots hébergeant des espèces rares de plantes et certaines

espèces menacées d'oiseaux. Elle a aussi lancé le plan de gestion du parc, placé sous la présidence de Gilles Simeoni, et a souligné que celui-ci permettrait de "créer du développement économique à partir de la valorisation du patrimoine naturel, ce qui est créateur d'activité et d'emplois". La ministre s'est encore réjouie de l'entrée en vigueur depuis le 1er décembre du dispositif de séparation du trafic maritime dans le canal de Corse entre l'île et l'Italie. L'instauration de ce système de sécurisation avait été décidé après le naufrage, le 13 janvier 2012, sur la côte toscane du paquebot de croisière italien Costa Concordia. Ségolène Royal s'est rendue sur le site de Patrimonio afin de mesurer l'étendue des dégâts dus aux graves intempéries du 24 novembre dernier. Elle a ainsi annoncé "le renforcement des moyens d'observation hydrométéorologique et hydrologique pour avoir des prévisions plus précises".

La ministre a également signé un protocole d'accord avec le président du conseil exécutif territorial, Gilles Simeoni, sur l'arrivée du gaz naturel en Corse pour alimenter les deux centrales thermiques d'Ajaccio et Bastia. "Je suis très heureuse d'avoir pu finaliser avec mon ministère ce projet attendu depuis 20 ans et qui permet de passer directement au gaz naturel sans passer par la case fuel, hypothèse initialement retenue" s'est-elle félicitée.

Considérant la Corse comme l'exemple d'une « île à énergie positive pour la croissance verte », elle a lancé deux appels d'offre pour le développement des énergies renouvelables, notamment via le développement du solaire, elle a aussi détaillé plusieurs actions pour accélérer la transition énergétique dans les territoires insulaires. Enfin elle a annoncé une aide financière de l'Etat pour la modernisation et l'extension du lycée maritime de Bastia.

Suite en P.2

ANNONCES LEGALES :

fax. 04 95 38 76 57

email: al@lepetitbastiais.com

infoline: Sandrine au 04 95 58 70 52



CE NUMÉRO EST IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

0,80 €

LA VISITE DE SÉGOLENE ROYAL MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Croissance verte : la Corse érigée en exemple

Du 11 au 13 décembre, Ségolène Royal était en déplacement officiel sur l'île pour un exercice complet de son action en tant que ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. Un triptyque qu'elle a décliné à travers un large éventail de mesures importantes qui vont bénéficier à la Corse. Point d'orgue de sa visite, Ségolène Royal a installé officiellement à Bastia le parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate. Sa zone protégée s'étend sur 6.830 km² autour du Cap Corse et du nord-ouest de l'île, jusqu'à la Balagne.

NATURA. En cette matinée du 12 décembre, au Musée de Bastia, la ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, entourée de nombreux élus insulaires, de représentants des associations de protection de l'environnement, officialise la création du Parc Naturel Marin du Cap Corse et de l'Agriate. C'est le Président du Conseil Exécutif, Gilles Simeoni qui assurera la présidence de l'outil de gestion et de protection dont le comité est composé de 85 membres. Pour Ségolène Royal : « La création du Parc Naturel Marin du Cap Corse et de l'Agriate s'inscrit dans la dynamique d'action pour la Méditerranée et pour le climat. »

Un décret d'extension de la réserve naturelle des îles du cap Corse, ajoutant aux îles Finocchiarola, les îles de la Giraglia et de Capense a également été signée par la ministre : « Nous avons aussi lancé l'élaboration du plan de gestion du Parc qui sera la feuille de route à quinze ans pour les actions de suivi du milieu marin, de contrôle, de soutien des activités maritimes durables et à la sensibilisation des usagers. »

D'autres mesures ont été détaillées comme la présentation de la nouvelle équipe mixte du parc qui



sera composée de 5 agents de l'Etat et de moyens de la Collectivité Territoriale de Corse, l'acquisition du premier navire de surveillance, l'entrée en vigueur aussi depuis le 1er décembre 2016 du dispositif de séparation de trafic maritime dans le Canal de Corse.

L'arrivée du gaz naturel

Pour la ministre, la Corse doit devenir un exemple, une île à énergie positive pour la croissance verte. Ségolène Royal a donc annoncé plusieurs actions pour accélérer la transition énergétique en Corse et déployer les énergies renouvelables dans les territoires. Symboliquement, c'est le jour anniversaire de l'adoption de l'Accord de Paris sur le climat, qu'elle a souhaité accélérer la mise en œuvre de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) de Corse et lancer deux appels d'offres pour le développement des énergies renouvelables sur l'île.

En application de la PPE, Ségolène Royal a ainsi signé avec Gilles Simeoni, un protocole d'accord concernant l'arrivée du gaz naturel sur l'île, attendu depuis 10 ans : « Ce protocole confirme l'objectif que la nouvelle centrale du Vazzio fonctionnera directement au gaz naturel lors de sa mise en service en 2023, sans phase transitoire au fuel léger. Il réaffirme aussi que la

solution pour amener le gaz naturel en Corse sera constituée d'une installation de livraison maritime du gaz au large de Lucciana, puis d'une canalisation terrestre entre les centrales électriques de Lucciana et du Vazzio. Enfin, l'appel d'offres pour la réalisation de l'infrastructure gazière sera lancé en février 2017, sur la base des résultats de l'étude technico-économique que conduit actuellement EDF. »

Énergie : sept conventions d'appui financier

Dans la foulée, la ministre a profité de l'occasion pour signer pas moins de sept conventions d'appui financier avec la Collectivité territoriale de Corse, le Pays de Balagne, la Communauté de Communes de Calvi-Balagne, le Conseil départemental de la Haute Corse, la Ville de Bastia, les communautés de communes du Fium'Orbu Castellu, de l'Oriente et du Sud-Corse. Il s'agira de porter des projets encourageant la transition énergétique. Cela passera par la création d'infrastructures d'éco-mobilité : parcs-relais et aires de co-voiturage, et voies vertes ; la rénovation énergétique de bâtiments publics ; l'acquisition de véhicules électriques, de bateaux à propulsion solaire pour la maintenance et la surveillance des zones humides ; la sensibilisation

des jeunes générations à la biodiversité et à la protection environnementale dans le cadre des activités scolaires et périscolaires, etc...

La journée bastiaise de la ministre s'est poursuivie par une visite au Lycée maritime et aquacole « Jacques Faggianelli » où elle a annoncé le soutien financier de l'Etat au projet de rénovation et d'extension porté par la CTC, maître d'ouvrage, en partenariat avec la ville de Bastia. Enfin, Ségolène Royal a aussi annoncé son soutien à la construction d'un nouvel internat de 120 lits sur le site de la cité technique de Montesoro. C'est une véritable dynamique que veut créer la ministre : « La création du Parc marin, Bastia territoire à énergie positive, les projets de réaménagement du port et les filières de développement liées à l'économie de la mer... C'est une synergie formidable pour revaloriser ces métiers maritimes, mais aussi un vecteur d'emplois importants parce que les entreprises ont besoin de salariés qualifiés. Ce sont des métiers d'avenir au potentiel énorme parce qu'il s'agit de porter aujourd'hui une véritable stratégie de reconquête de l'espace marin. »

La hotte de Ségolène Royal, venue en Corse en véritable mère Noël, était décidément bien garnie...

Y.C.